

Au 1^{er} trimestre 2022, l'activité économique reste soutenue à La Réunion malgré le renforcement des mesures sanitaires pour faire face à la propagation d'un nouveau variant du Covid-19, et les tensions sur les prix qui s'accroissent avec le déclenchement de la guerre en Ukraine. Ainsi, le volume d'heures de travail rémunérées reste significativement supérieur à son niveau d'avant-crise, de l'ordre de 10 %. L'activité touristique retrouve son niveau d'avant-crise, malgré un mois de février en retrait. La construction de logements neufs reste très dynamique, tandis que le nombre de créations d'entreprises bat un nouveau record. Toutefois la hausse de l'emploi salarié ralentit nettement avec 700 emplois supplémentaires par rapport au 4^e trimestre 2021 (+ 0,2 %), alors qu'autour de 3 000 emplois supplémentaires avaient été créés sur chacun des trois trimestres précédents. Les services aux entreprises, les transports et les services non marchands sont les seuls secteurs à créer des emplois ce trimestre. Dans ce contexte, le taux de chômage est quasi stable et concerne 19 % de la population active.

Fin mars 2022, 281 300 salarié-es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. En janvier et février 2022, les conditions sanitaires se détériorent à nouveau sur l'île, entraînant le renforcement des mesures en vigueur depuis la fin de l'année 2021. Malgré ce contexte, l'emploi salarié augmente au 1^{er} trimestre 2022, mais moins fortement qu'en 2021 : 700 emplois supplémentaires par rapport au 4^e trimestre 2021 (+ 0,2 %), alors qu'environ 3 000 emplois supplémentaires avaient été créés sur chacun des trois trimestres précédents ► [figure 1](#).

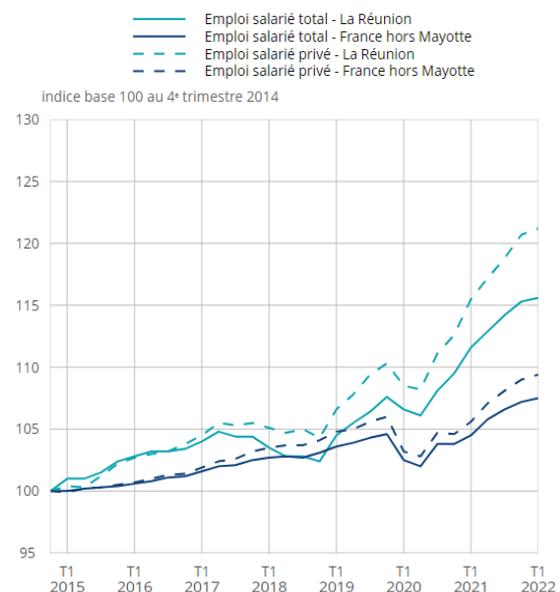
Malgré ce ralentissement, la croissance de l'emploi salarié sur un an reste plus élevée à La Réunion qu'au niveau national : + 3,6 % contre + 2,9 % entre mars 2021 et mars 2022. À La Réunion, plus d'un cinquième de cette hausse annuelle s'explique par le dynamisme des contrats en alternance, notamment l'apprentissage.

L'activité économique reste soutenue au 1^{er} trimestre, malgré la dégradation de la situation sanitaire

À compter du 1^{er} janvier 2021, les mesures sanitaires sont renforcées face à la propagation d'un nouveau variant du Covid-19. À partir de la fin février, elles sont progressivement levées jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire début avril. Malgré le renforcement des restrictions sanitaires, en janvier et février, le volume d'heures de travail rémunérées reste supérieur de 9 % à son niveau de 2019. Il augmente de nouveau dès mars et en mai, il se situe à un niveau supérieur de 13 % à celui de 2019 ► [figure 2](#). Cette croissance reflète la dynamique de l'emploi, mais aussi un recours très modéré des entreprises aux dispositifs d'activité partielle mis en place depuis mars 2020 pour préserver les emplois. Ces dispositifs permettent d'indemniser les salariés dont le nombre d'heures rémunérées par les entreprises

baisse, du fait d'une activité plus limitée. Le recours à l'activité partielle n'est significatif que dans le secteur de l'hébergement - restauration : 2 000 demandes d'indemnisation en février 2022 pour 11 200 salariés fin mars 2022.

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

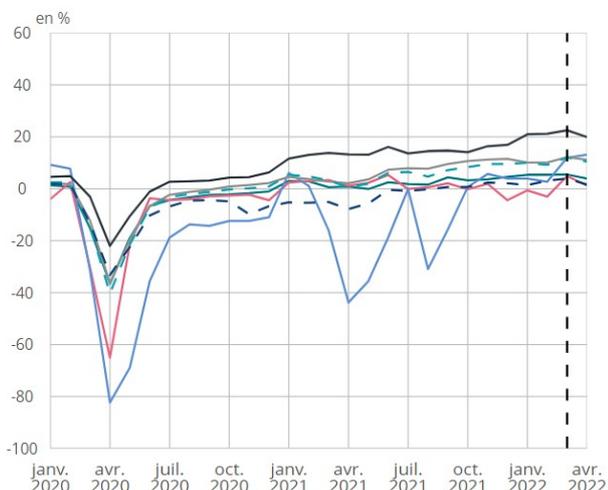
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Malgré un début d'année sous contraintes sanitaires et le déclenchement de la guerre en Ukraine en février, l'activité économique reste ainsi bien orientée au premier semestre 2022 à La Réunion.

Toutefois, ce contexte mondial entraîne de fortes tensions sur les prix. À La Réunion, en mai 2022, les prix à la consommation sont ainsi supérieurs de 3,8 % à leur niveau un an plus tôt, en mai 2021. Ceux-ci accélèrent de mois en mois : la hausse était de + 3,2 % sur un an en avril. La forte hausse des prix des produits pétroliers se poursuit, toujours accompagnée par ceux des produits alimentaires. Les prix dans les services continuent d'augmenter. En France hors Mayotte, les prix augmentent plus fortement encore sur un an, de 5,2 % en mai.

► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019

— Industrie
— Construction
— Hébergement et restauration
— Autres services principalement marchands
— Services principalement non marchands
- - Ensemble - La Réunion
- - Ensemble - France hors Mayotte



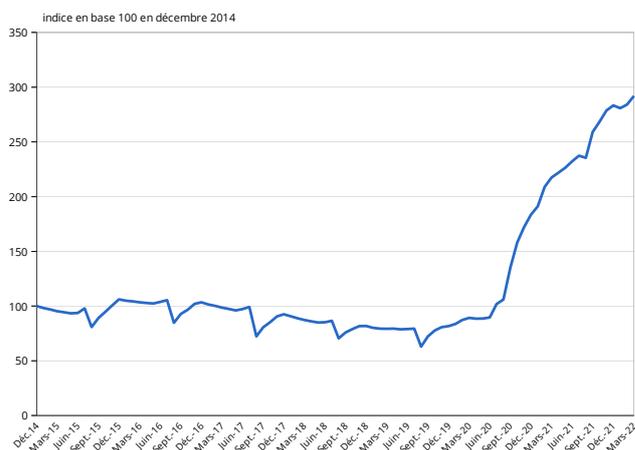
Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN-traitement provisoire, Insee.

Seul le secteur privé crée des emplois ce trimestre

Au 1^{er} trimestre 2022, le secteur privé crée 700 emplois, à un rythme nettement inférieur au trimestre précédent (+ 0,4 % contre + 1,6 %). Cette hausse s'explique à nouveau en grande partie par la croissance du nombre d'apprentis, conséquence de la mise en place d'une aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage dans le cadre du Plan de relance de l'économie ► figure 3.

De son côté, l'emploi public est stable ce trimestre : - 0,1 % par rapport au 4^e trimestre 2021.

► 3. Évolution du nombre d'apprentis



Note : stocks d'apprentis.
Champ : secteur public et privé.
Source : Dares.

L'emploi n'augmente que dans les services aux entreprises, les transports et les services non marchands

Au 1^{er} trimestre 2022, dans les services marchands hors intérim, la hausse de l'emploi ralentit. Seulement 500 emplois sont créés, soit deux à quatre fois moins que les trimestres précédents (1 100 au 4^e trimestre et 1 900 au 3^e trimestre 2021) ► figure 4.

L'emploi est toujours dynamique dans les services aux entreprises : + 400 emplois hors intérim au 1^{er} trimestre, comme aux trimestres précédents. L'emploi hors intérim augmente aussi dans les secteurs des transports et de l'information et communication (+ 100 emplois).

► 4. Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble	281,3	0,2	3,6
Privé	192,1	0,4	4,9
Public	89,1	-0,1	0,9
Agriculture	3,2	-1,3	-4,6
Industrie	19,8	0,2	2,6
dont Agro-alimentaire	7,8	0,5	3,5
Construction	17,4	-0,5	2,7
Tertiaire marchand	116,0	0,4	4,9
Commerce	35,0	0,1	4,1
Transports	13,0	1,2	2,2
Hébergement - restauration	11,2	-0,3	6,7
Information et communication	3,7	2,5	3,8
Services financiers	6,3	-0,2	1,9
Services immobiliers	2,2	-0,1	2,1
Services aux entreprises*	23,9	1,6	8,8
Intérim	5,3	-0,6	21,2
Services aux ménages	20,7	-0,4	4,3
Tertiaire non marchand	119,6	0,2	2,2

* hors intérim.

Note : : données CVS, en fin de trimestre.

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

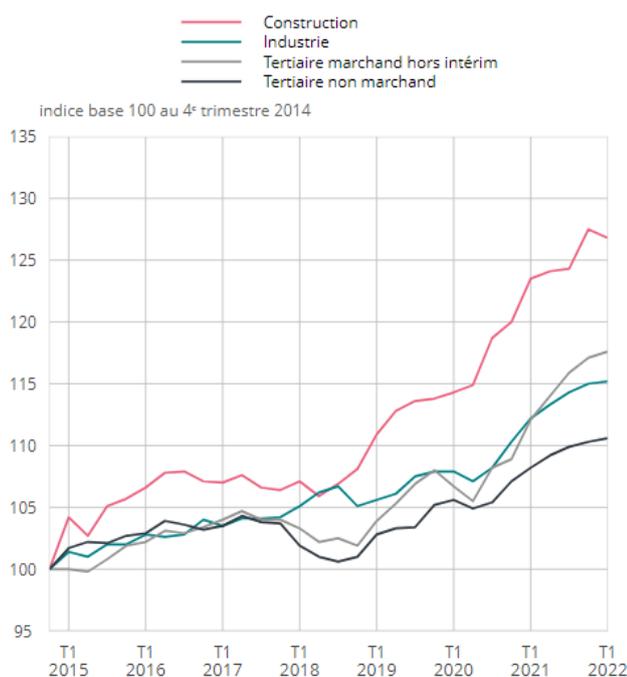
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

En revanche, dans tous les autres secteurs, l'emploi est stable voire diminue légèrement. Dans l'hébergement-restauration, malgré la dégradation de la situation sanitaire, l'emploi salarié hors intérim reste stable, grâce aux dispositifs d'activité partielle qui ont à nouveau permis à ce secteur de maintenir les emplois. En février 2022, le volume d'heures rémunérées est proche de son niveau de février 2019. Cependant, dès le mois de mars, il repart à la hausse : 3 % au-dessus de son niveau de 2019 en février puis 16 % en mai.

Dans le commerce et l'industrie, l'emploi reste stable lui aussi. Sur un an, l'emploi est néanmoins dynamique dans ces deux secteurs : + 500 emplois pour l'industrie hors intérim et + 1 400 dans le commerce ► [figure 5](#).

Dans les [services aux ménages](#), l'emploi hors intérim diminue de nouveau : - 100 emplois ce trimestre, après - 200 emplois au 4^e trimestre 2021. Dans la construction, l'emploi hors intérim baisse pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire : - 100 emplois. Sur un an, l'emploi est néanmoins dynamique dans ces deux secteurs : + 500 emplois pour la construction et + 800 pour les services aux ménages.

► 5. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Dans l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services), les entreprises réalisent des ajustements de court terme en ayant recours à l'intérim. L'emploi intérimaire est stable ce trimestre : 5 300 personnes sont en mission d'intérim fin mars. Sur un an, 900 emplois sont créés dans le secteur de l'intérim.

Fin mars 2022, 119 600 salarié-es travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). Ce trimestre, 300 emplois sont créés dans ce secteur, à un rythme similaire au trimestre précédent (+ 400 emplois).

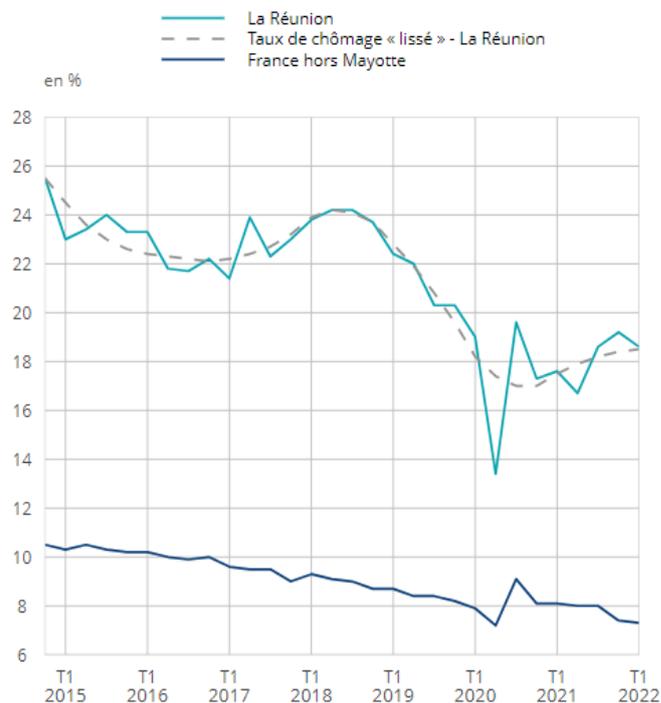
Sur un an, 2 600 personnes de plus travaillent dans les services non marchands, notamment dans le secteur de l'hébergement et action sociale. Fin mars 2022, 12 200 personnes bénéficient d'un contrat aidé non marchand « Parcours emploi compétence » (PEC), soit 1 100 de plus que le trimestre précédent.

Le chômage est stable

À La Réunion, au 1^{er} trimestre 2022, le [taux de chômage](#) au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 19 % de la population active, comme au trimestre précédent. Depuis fin 2020, le chômage est quasi stable : il oscille entre 17 et 19 %, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ► [figure 6](#). Cette baisse du

chômage depuis 2018 est à relier au fort dynamisme de l'emploi. Au niveau national, le chômage concerne 7,3 % de la population active au 1^{er} trimestre 2022.

► 6. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail

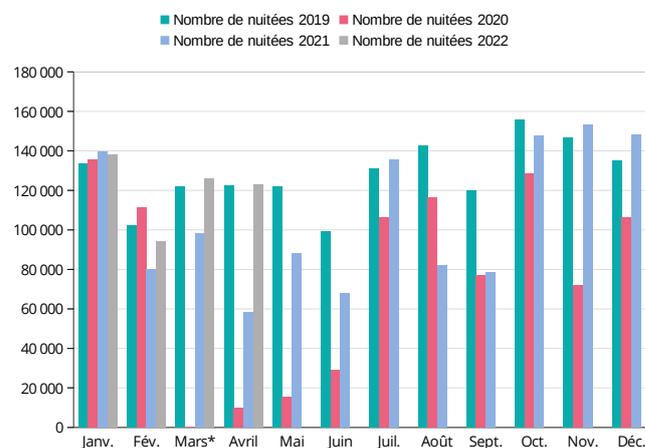


Note : données trimestrielles CVS.
Champ : personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT.

Une fréquentation touristique très dynamique en janvier, mars et avril

Au 1^{er} trimestre 2022, malgré la mise en place de nouvelles restrictions sanitaires en janvier et février, la fréquentation des hébergements touristiques retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire à La Réunion, en termes de nombre de nuitées et de taux d'occupation des chambres. Ainsi, les hôtels et les autres hébergements collectifs enregistrent 358 000 nuitées sur le 1^{er} trimestre, et un taux d'occupation de leurs chambres de 62 %. Le nombre de nuitées est supérieur de 13 % à celui du 1^{er} trimestre 2021 ► [figure 7](#), et le taux d'occupation supérieur de 8 points. En avril, la fréquentation hôtelière se maintient également à son niveau d'avant-crise.

► 7. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques à La Réunion



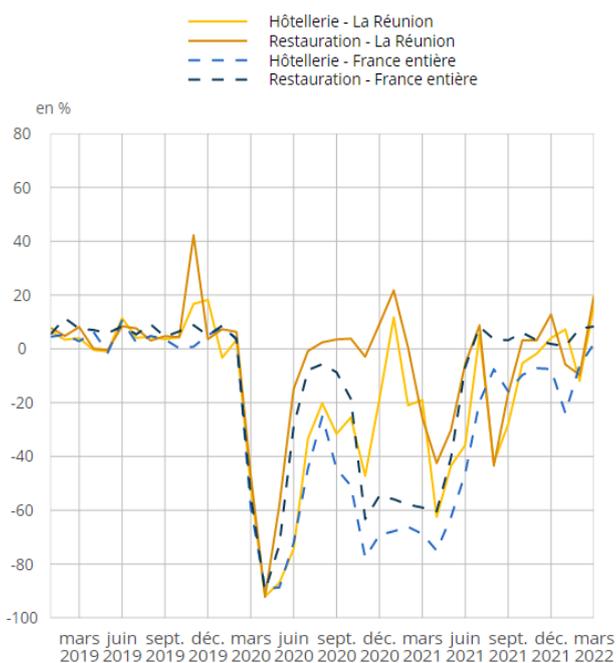
* Le nombre de nuitées en mars 2020 n'est pas disponible.
Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

La fréquentation des hébergements touristiques est particulièrement élevée en janvier et mars, en périodes de vacances scolaires, où le nombre de nuitées dépasse de 3 % à 4 % son niveau de 2019. Au contraire, en février, il est inférieur de 8 % à son niveau de 2019. L'évolution des chiffres d'affaires dans l'hébergement-restauration confirme le haut niveau d'activité dans l'hôtellerie en janvier et mars, tandis que la restauration ne dépasse son niveau d'avant-crise qu'en mars ► **figure 8**.

Comme depuis le début de la crise sanitaire, la demande est essentiellement portée par la clientèle française constituée d'habitants de l'Hexagone en voyage sur l'île et de résidents réunionnais. En effet, la clientèle étrangère représente à peine 4 % des nuitées, soit deux fois moins qu'en 2019 à la même période.

Le dynamisme de la fréquentation touristique profite surtout aux établissements haut de gamme de 3 à 5 étoiles : le nombre de nuitées y augmente de 6 % par rapport à 2019. Dans le même temps, la fréquentation des hébergements de catégorie inférieure, de 1 à 2 étoiles et non classés, recule de 10 %. Si les hébergements de l'Ouest bénéficient d'un léger regain d'activité par rapport à la même période de 2019 (+ 3 %), c'est le contraire pour les établissements du Nord-Est (- 5 %) et du Sud de l'île (- 3 %).

8. Évolution mensuelle entre 2019 et 2021 du chiffre d'affaires de l'hébergement et de la restauration



Note : l'évolution mensuelle présentée est calculée par rapport à l'année 2019 pour les années 2020 et 2021 (et par rapport à l'année 2018 pour l'année 2019).
Source : DGFIP, Insee.

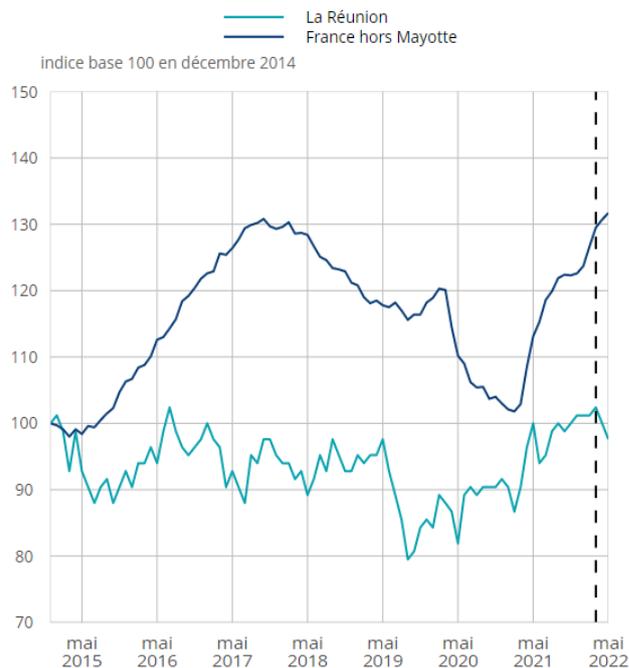
La construction de logements collectifs particulièrement dynamique

En un an, d'avril 2021 à mars 2022, 8 500 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit une hausse de 6 % par rapport à la même période un an auparavant ► **figure 9**. Les autorisations de construire pour les logements individuels sont stables, tandis que les projets de construction de logements collectifs (4 200 en un an) augmentent de 14 %. En France, les autorisations de construire augmentent plus fortement sur la même période (+ 19 %) ; la hausse concerne aussi bien les constructions individuelles (+ 25 %) que collectives (+ 15 %).

À La Réunion, au cours des 12 derniers mois, les ouvertures de chantier de logements augmentent de 15 % par rapport à la même période un an auparavant. Sur un an, 7 500 logements sont mis en

chantier. Cette croissance est portée à la fois par le logement collectif, très dynamique (+ 21 %), et le logement individuel (+ 9 %). La hausse est un peu moins forte au niveau national.

► 9. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction

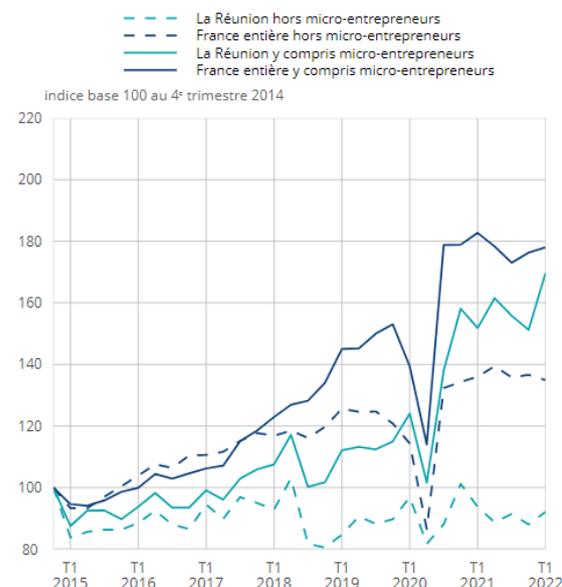


Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale en pointillés marque la fin du 1^{er} trimestre 2022.
Source : SDES, Sit@del2.

Les créations d'entreprises repartent à la hausse début 2022

Au 1^{er} trimestre 2022, un record est battu avec 3 100 entreprises créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Après un repli significatif au 4^e trimestre 2021, les créations d'entreprises sont en forte hausse par rapport au trimestre précédent (+ 12 %) ► **figure 10**. Au niveau national, les créations d'entreprises sont quasiment stables (+ 1 %).

► 10. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Le dynamisme des créations d'entreprises concerne l'ensemble des secteurs d'activité. Les créations augmentent plus particulièrement par rapport au trimestre précédent dans l'industrie (+ 30 %) et la construction (+ 24 %). Le secteur des « autres services » renforce sa prépondérance : il concentre plus de la moitié des créations du trimestre et contribue pour 52 % à la hausse des créations ce trimestre.

Comme en 2021, les créations sous le statut de micro-entrepreneur restent très dynamiques : + 21 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Il s'agit du statut le plus répandu à La Réunion : il représente 58 % des créations, soit 5 points de plus qu'au 1^{er} trimestre 2021. Cette part demeure cependant légèrement inférieure à la moyenne nationale (62 %), mais l'écart se réduit.

Au cours des 12 derniers mois, les créations sous le statut de micro-entrepreneur augmentent de 35 % et celles des sociétés de 11 % par rapport à la même période un an auparavant. Dans le même temps, les créations d'entreprises individuelles « classiques » baissent de 12 %.

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Rissat Moezaly Goulamhousssem (Insee)

Avertissement sur l'emploi salarié localisé :

Les Estimations trimestrielles d'emploi au premier trimestre 2022 sont davantage révisées sur le passé qu'habituellement, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques.

La Caisse nationale de l'Urssaf a, en juin 2021, basculé l'ensemble de son système statistique vers la source des déclarations sociales nominatives (DSN), générant des révisions des séries longues du nombre de postes salariés sur le champ privé hors intérim. Cette révision est maintenant prise en compte dans les séries diffusées par l'Insee. S'y ajoute la révision, habituelle, liée à la mise à jour des modèles calculant les corrections des variations saisonnières.

Par ailleurs, les alternants (en apprentissage ou contrat de professionnalisation) sont désormais inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi salarié sur les années récentes. Cela conduit à comptabiliser 240 000 créations d'emplois supplémentaires au niveau national entre fin 2019 et fin 2021, l'apprentissage ayant fortement augmenté entre fin 2019 et fin 2021.

Enfin, les niveaux d'emploi en séries longues des Estimations trimestrielles d'emploi sont calés sur les Estimations annuelles d'emploi, qui ont été l'objet d'un rebaseement au printemps 2022.

Ces différentes révisions sont détaillées dans la note méthodologique sur l'emploi salarié.

Avertissement sur le marché du travail : Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Avertissement sur les créations d'entreprises : Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

► Contexte national – En France, l'activité s'est repliée début 2022

Début 2022, l'activité française s'est légèrement repliée (- 0,2 % au premier trimestre). La consommation des ménages, en particulier, a nettement reculé (- 1,5 %), du fait d'une situation sanitaire dégradée et d'une hausse continue de l'inflation, accentuée fin février par le déclenchement de la guerre en Ukraine (+ 4,5 % d'inflation sur un an en mars après + 2,9 % en janvier). L'emploi, en revanche, a continué de progresser, tout en ralentissant. Il a notamment été porté par l'alternance et de possibles besoins de main-d'œuvre pour pallier les absences liées à la pandémie. Au deuxième trimestre, l'amélioration de la situation sanitaire aurait conduit l'activité à se redresser, tirée par les secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation ne se serait reprise que modérément, la hausse de l'inflation continuant de peser sur les décisions d'achat des ménages.

► Contexte international – L'économie mondiale face aux chocs

Début 2022, les principales économies mondiales ont été confrontées à une situation sanitaire dégradée ainsi qu'au déclenchement de la guerre en Ukraine qui, notamment, a accentué les tensions sur les prix. L'activité économique a ainsi marqué le pas dans les principales économies occidentales, grevée en zone euro par l'inflation et le recul de la consommation des ménages. Au Royaume-Uni et aux États-Unis en revanche, la consommation a progressé, soutenue par les hausses de salaire et la baisse du taux d'épargne des ménages. Au deuxième trimestre, l'activité mondiale aurait progressé à un rythme modéré, affectée par les confinements en Chine et la hausse de l'inflation, et ce malgré l'amélioration de la situation sanitaire en zone euro.

► Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

► Pour en savoir plus

- « [Emploi et taux de chômage régionaux et départementaux - premier trimestre 2022 - Au premier trimestre 2022, toutes les régions ont dépassé leur niveau d'emploi salarié d'avant la crise sanitaire](#) », *Informations rapides* n° 180, juillet 2022.
- « [Bilan économique 2021 - En 2021, forte reprise de l'activité économique et dynamisme du marché du travail](#) », *Insee Conjoncture La Réunion* n° 22, juillet 2022.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2021 - L'économie réunionnaise au-dessus de son niveau d'avant-crise sanitaire en 2021](#) », *Cerom*, juillet 2022.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Prix à la consommation : + 0,7 % en mai 2022 et + 3,8 % sur un an](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 228, juin 2022.
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », *Cerom*, mars 2022.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) », *Chiffres détaillés*, Insee, juin 2022.

